

## Elections des représentants des parents d'élèves

Parents,

Le **vendredi 12 octobre 2018**, vous allez élire vos représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2018-2019. L'équipe des parents bénévoles de la **PEEP** sur le **LP2I**, vous rappelle ses principales missions qui font de cette association une force de propositions et d'actions pour l'ensemble des parents et des élèves :

- Être à votre écoute,
- Vous accompagner et être votre interlocuteur avec les instances administratives de l'établissement ainsi que le Rectorat,
- Vous représenter aux différents conseils et commissions,
- Œuvrer au bien-être de vos enfants au sein de l'établissement et suivi de ces sujets auprès du Rectorat et la municipalité avec la mise en place de :
  - Commission « non au harcèlement »,
  - Commission sur les « troubles de l'apprentissage » (DYS)
  - Veiller à la sécurité de vos enfants (piétons, cyclistes, usagers des transports) , résoudre les problématiques/retard/coordination des transports scolaires (Vitalis/Région),
  - Veiller à la santé des élèves,
- Vous avertir des nouvelles mesures, aides d'accompagnement (le tout également disponible en accès sur notre site internet),
- Vous aider et vous guider dans les orientations de vos enfants (de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale avec Parcoursup),
- Vous apporter des informations claires sur la réforme du lycée et du baccalauréat 2021 – nous avons un site web mis à jour régulièrement,
- Vous proposer des services pour des achats groupés (ordinateurs, matériels informatiques ...)
- Accompagner et défendre les droits des familles auprès du Rectorat, Département et Région pour les aides [transports scolaires, aides pour les ordinateurs (210€), restauration collective, travaux ...].

Nous travaillons en **totale indépendance** vis-à-vis de toutes instances et administrations [syndicats, partis, groupes ...] dans l'intérêt des élèves et des familles en étant **votre porte-parole** et respectons la charte européenne RGPD sur la protection des données personnelles.

**Contactez-nous / Rejoignez-nous**

☎ : 05 49 46 15 20  
✉ : [peep.poitiers@gmail.com](mailto:peep.poitiers@gmail.com)  
🌐 : [www.peep-poitiers.fr](http://www.peep-poitiers.fr)



Local ouvert du lundi au vendredi entre 9h-13h et 14h-17h et le samedi matin de 9h à 12h



# ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Vendredi 12 octobre 2018





## Qui vote ?

Tous les parents d'enfants scolarisés, en maternelle, en élémentaire, au collège ou au lycée, y compris les parents de nationalité étrangère.

   
1 parent = 1 voix

## Le matériel de vote

Envoi du matériel de vote aux parents au moins 6 jours avant la date des élections :

-  par voie postale, 
-  ou via le cahier de liaison ou le carnet de correspondance de l'élève. 

## Deux solutions pour voter

-  Le vote sur place : les parents se rendent dans l'établissement le jour du vote.
-  Le vote par correspondance : à transmettre avant l'heure de la clôture du scrutin.

